



Sélection Oppenheim 4



Nom de la variété en France (et dénomination usuelle)

Sélection Oppenheim 4 (SO 4)

Obtenteur / sélectionneur et année d'obtention

Sigmund Teleki et Heinrich Fuhr, 1896.

Origine génétique

Il s'agit d'une variété issue d'un croisement entre *Vitis berlandieri* et *Vitis riparia* provenant d'Euryale Rességuier.

Evolution des surfaces en vigne-mère

| | 1945 | 1955 | 1965 | 1975 | 1985 | 1995 | 2005 | 2015 |
|----|------|------|------|------|------|------|------|------|
| ha | 0.8 | 27 | 363 | 821 | 512 | 339 | 461 | 370 |

Surface estimée du vignoble français greffé avec ce porte-greffe et principales

180 000 ha. Le SO 4 est présent dans toutes les régions viticoles françaises.

Éléments de description ampélographique

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui est demi-ouverte, avec une pigmentation anthocyanique en liseré et une densité moyenne des poils couchés,
- aux jeunes feuilles bronzées,
- aux rameaux herbacés allongés, avec un contour côtelé, une section légèrement elliptique, des nœuds et des entrenœuds rouges luisants avec des ponctuations rougeâtres sur la face ventrale, et une densité nulle des poils dressés et des poils couchés,
- aux vrilles qui sont trifides,
- aux feuilles adultes qui sont grandes, cunéiformes, involutées, avec le limbe ondulé entre les nervures, un sinus pétiolaire en U ou en V ouvert, des dents à côtés rectilignes, une faible pigmentation anthocyanique des nervures et face inférieure une densité faible à moyenne des poils dressés,
- aux fleurs de sexe mâle,
- aux sarments qui sont de couleur brun foncé.

Profil génétique

| Microsatellite | VVS2 | VVMD5 | VVMD7 | VVMD27 | VRZAG62 | VRZAG79 | VVMD25 | VVMD28 | VVMD32 |
|----------------|------|-------|-------|--------|---------|---------|--------|--------|--------|
| Allèle 1 | 143 | 234 | 233 | 238 | 200 | 252 | 238 | 214 | 259 |
| Allèle 2 | 145 | 263 | 264 | 249 | 214 | 256 | 249 | 235 | 259 |

Résistance aux parasites du sol

Le SO 4 a un degré de tolérance élevé au phylloxéra radicole. De même sa résistance aux nématodes *Meloidogyne incognita* et *Meloidogyne arenaria* est très bonne. Son degré de tolérance aux nématodes *Meloidogyne hapla* est moyen.

Adaptation au milieu

Le SO 4 résiste jusqu'à 35% de calcaire total, 17% de calcaire actif et à un IPC de 30. Sa résistance à la chlorose ferrique peut donc être considérée comme moyenne. Il présente par ailleurs un bon comportement en sols acides et sa tolérance aux chlorures est assez bonne. La résistance à la sécheresse du SO 4 est moyenne à bonne mais son adaptation à l'humidité est faible à moyenne et ce porte-greffe se montre parfois sensible à la thylose. Le SO 4 absorbe mal le magnésium et favorise le phénomène de dessèchement de la rafle. Ce porte-greffe convient bien aux sols sablonneux (sous réserve de correction de la carence magnésienne), aux terroirs de plaine et aux sols argilo-calcaires moyennement ou peu fertiles. Il se montre en revanche peu adapté aux terroirs très secs, chlorosants ainsi qu'aux sols trop compacts.

Interaction avec le greffon et objectifs de production

De façon générale, le SO 4 présente une bonne compatibilité avec les greffons mais la croissance radiale du tronc reste très limitée. On dit de ce porte-greffe qu'il a 'la jambe fine' ce qui peut engendrer des différences de diamètre importantes avec le greffon et la nécessité d'un tuteurage. La vitesse de développement des plants greffés sur SO 4 est très grande et la vigueur conférée aux greffons par ce porte-greffe est forte notamment au cours de la première partie de la vie du vignoble (15 premières années). Le SO 4 permet ainsi d'obtenir des rendements élevés, dès les premières années après la plantation ce qui nécessite parfois la pratique de l'éclaircissage. Il engendre de bonnes teneurs en sucres mais les vins obtenus manquent souvent de corps et présentent parfois des notes herbacées du fait des rendements importants. Le SO 4 favorise également l'obtention de vins à pH élevés.

Aptitudes à la multiplication végétative

Le SO 4 est un très bon producteur de bois (60 000 à 100 000 m/ha) avec cependant parfois une certaine proportion de bois secs. Il réagit bien à la fertilisation et à l'irrigation mais l'aoûtement des bois est assez tardif. Il a également une très bonne aptitude au bouturage ainsi qu'une bonne aptitude au greffage et il est facile à débouter. Ses entre-nœuds sont de diamètre moyen et la croissance des prompts-bourgeons est limitée. S'il est pratiqué, l'hormonage doit être modéré et la durée de stratification peut être parfois un peu plus longue.

Résistance aux parasites de la couronne aérienne

La sensibilité du SO 4 au phylloxéra gallicole et à l'antracnose est faible à moyenne et il présente un degré de résistance élevé au mildiou.

Sélection clonale en France

En France, les 24 clones agréés de la variété SO 4 portent les numéros 5, 15, 18, 20, 72, 73, 74, 102, 103, 104, 106, 156, 157, 158, 159, 161, 165, 166, 174, 203, 204, 205, 761 et 762. Parmi ceux-ci, les clones multipliés sont :

- clone n°5 : 47 ha 25 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°18 : 5 ha 15 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°20 : 1 ha 60 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°72 : 1 ha 27 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°73 : 65 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°74 : 82 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°102 : 46 ha 33 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°104 : 50 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°157 : 84 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°161 : 50 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°203 : 22 ha 07 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,

- clone n°204 : 89 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°205 : 62 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°762 : 226 ha 16 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017.

Les données sont issues de : Les chiffres de la pépinière viticole 2017, Données et bilans de FranceAgriMer, mai 2018.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

